

## 1 Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2020

Le conseil municipal approuve le CR à l'unanimité.

## 2 Définition des commissions communales et désignation des membres

Le tableau ci-dessous définit la composition de chaque commission créée :

| Responsable  | Domaine   | Commission  |
|--|---|---|
| <b>Maire</b><br><b>Gaby Espie</b>                        | <b>Budget et Social</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Finances</li> <li>2. Vie sociale (dont Platane)</li> </ol>  | <b>Finance :</b><br>G. Espie, JL. Grezes-Beset<br><br><b>Social :</b><br>Dominique Perez, Gilles Foulon, Véronique Lacombe, Laurent Grimal, Joselyne Fabre, JL Grezes-Beset   |
| <b>1<sup>er</sup> adjoint</b><br><b>JL Grèzes-Beset</b>  | <b>Administration générale</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dossier administratif</li> <li>2. Projet communaux</li> <li>3. RH</li> <li>4. Relation collectivité (PSC)</li> <li>5. Ecole</li> <li>6. Petite enfance – Jeunesse</li> </ol> | <b>Adm Générale :</b><br>Aurélien Ripepi, Yannick Bauguil, Gilles Foulon<br><br><b>Jeunesse - Ecole :</b><br>Dominique Perez, Danielle Soulié   |
| <b>2<sup>ème</sup> adjoint</b><br><b>Jacques Lacombe</b> | <b>Culturel</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tourisme</li> <li>2. Randonnée</li> <li>3. Association</li> <li>4. Action citoyenne</li> <li>5. Bibliothèque</li> <li>6. Salles des fêtes</li> </ol>  | <b>Culture :</b><br>Dominique Perez, Sandrine Sudres, Yannick Bauguil, Danielle Soulié<br><br><b>Salle des fêtes :</b><br><i>FRONS</i> : <u>Magali Bocard</u> , Rémi Canitrot, Laurent Grimal<br><br><i>CAMJAC</i> : <u>Benoît Molinié</u> , Danielle Soulié, Sandrine Sudres |

| <b>Responsable</b>                                | <b>Domaine</b>  | <b>Commission</b>   |
|---|---|---|
| <b>3<sup>ème</sup> adjoint<br/>Magali Boccard</b> | <b>Economie - Communication</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Agriculture</li> <li>2. Artisanat</li> <li>3. Assainissement – ordures ménagères</li> <li>4. Fleurissement</li> <li>5. Communication - Site internet</li> </ol> | <b><u>Eau –Assainissement :</u></b><br>Jacques Lacombe, Joselyne Fabre, Rémi Canitrot<br><br><b><u>Economie :</u></b><br>Gilles Foulon, Yannick Bauguil, Benoît Molinié<br><br><b><u>Communication – site internet :</u></b><br>Aurélien Ripepi, Yannick Bauguil, JL Grèzes-Besset, Danielle Soulié |
| <b>4<sup>ème</sup> adjoint<br/>Benoît Molinié</b> | <b>Equipement – Infrastructure</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. TX communaux</li> <li>2. Voirie</li> <li>3. Logements communaux</li> </ol>   | <b><u>Voirie – Suivi TX :</u></b><br>Gaby Espie, Rémi Canitrot, Laurent Grimal, Jacques Lacombe, Yannick Bauguil, Aurélien Ripepi<br><br><b><u>Logement Communaux :</u></b><br>Jacques Lacombe, Véronique Lacombe, Dominique Perez, Danielle Soulié   |

### **3 Désignation : délégués dans les différents syndicats, élaboration des commissions dont commission d'appel d'offres et correspondants Défense et Sécurité**

1. Pays Ségali Communauté : 2 représentants, qui siègent au Conseil Communautaire : Gabriel Espie, JL Grèzes-Besset.
2. Commission d'appel d'offre : Le Maire, les Adjointes, Yannick Bauguil , Aurélien Ripepi.
3. SIEDA : G. Espie – JL. Grèzes-Besset
4. Syndicat mixte des eaux Levezou - Segala : G Espie, M. Boccard –Suppléant : R. Canitrot – JL Grèzes-Besset
5. Syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Viaur : JL Grèzes-Besset, D. Soulié – Suppléant : B. Molinié- S. Sudres-
6. AGEDI : A. Ripepi – Y. Bauguil

7. Syndicat mixte bassin versant Viaur : B. Molinié – M. Bocard
8. SMICA : Y. Bauguil – JL Grézes-Besset
9. Commission ouverture des plis : identique à la commission appel d'offre

#### **4 Désignation de la Commission Communale des Impôts Directs**

Mr le Maire recherche de 24 personnes de la commune qui seront proposées à la DGFIP. Les services des impôts choisissent parmi eux 6 titulaires et 6 suppléants.

#### **5 Commission de contrôle des listes électorales**

Tribunal grande instance : Jean Pierre Perez

Préfecture : Claire Grézes-Besset – suppléante : Sophie Rey

Correspondant défense : Gilles Foulon

Correspondant sécurité : Benoît Molinié

#### **6 Recrutement agents contractuels de remplacement et agents contractuels saisonniers**

1. **Délibération 1** : Autorisation donnée à Mr le Maire pour le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

**Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal**

2. **Délibération 2** : Autorisation donnée à Mr le Maire pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement.

**Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal**

3. **Emplois d'été**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Mr le Maire d'embaucher 2 jeunes étudiants pour un emploi saisonnier d'été d'une durée 3 semaines chacun. Ces embauches s'effectueront dans le respect des règles sanitaires Covid19 en vigueur au moment de l'embauche.

#### **7 Notifications DETR 2020 : choix des priorités**

##### **7.1 Rénovation salle des fêtes de Frons**

La dotation DETR accordée par la préfecture pour 2020 est de 20% des travaux au lieu des 40% espérés, soit 32 000 € au lieu de 64 000€. Compte tenu de la faiblesse de cette

dotations, Mr le Maire propose un report de cette demande en 2021 et de restituer cette dotation à la préfecture. En contrepartie, Mr le Maire souhaite demander à Mme la Préfète de bien vouloir prendre en compte la demande d'aménagement d'une accessibilité aux handicapés pour nos églises de FRONS et CAMJAC, cette demande n'ayant pas été retenue au premier tour.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions dont l'une consiste notamment à redemander une dotation DETR de 3 785€ (40% des travaux nécessaires d'un montant de 9 462 €HT). Les élus espèrent un avis favorable de la préfecture.

## **7.2 Adressage commune de Camjac**

La dotation DETR accordée pour l'adressage par la préfecture pour l'année 2020 est de 35%, soit 5 950€ sur un montant des travaux subventionnable de 17 000 €HT. Celle-ci permettra de terminer le projet d'Adressage dans de bonnes conditions. Cette dotation vient en complément de celle déjà reçue en 2019 du conseil départemental pour un montant de 3 400€.

## **8 Délibérations pour vente et achat de matériel communal**

Mr le Maire présente le résultat de l'étude pour le remplacement du matériel communal d'entretien des espaces verts.

La commission Matériel a mené une étude comparative sur 2 produits : KUBOTA et JOHN DEERE.

Le résultat du comparatif des 2 offres KUBOTA / John DEERE conduit à la prise de décision suivante :

- Achat tracteur John DEERE avec chargeur, grappin et broyeur (Agripôle) :

prix de 23 040 €TTC

- Achat tondeuse ETESIA hydro 100 (CMA) :

prix de 11 760 €TTC

Le montant total de l'opération est de 34 800 €TTC, soit 29 000 €HT.

L'ancienne tondeuse est cédée à la commune de QUINS pour un montant de 15 000 €.

Mr le Maire rappelle que ce nouveau matériel professionnel permettra à notre agent municipal de travailler souvent seul dans de meilleures conditions. Cette opération a été menée en respectant le budget initialement prévu.

Le conseil municipal salue le travail effectué par la commission MATERIEL et valide à l'unanimité, à la fois, la vente de l'ancienne tondeuse et l'achat de ce nouveau matériel.

## **9 Fixation du prix de vente des sept lots du Lotissement Le Suquet**

Le Calcul du prix de vente des lots du lotissement nécessite l'intervention du comptable (Trésorerie Générale) de la commune. Toutes les dépenses relatives à la viabilisation du lotissement étant arrêtées, nous pouvons nous rapprocher de notre comptable pour valider les éléments financiers retenus et calculer le prix de revient précis du lotissement.

La délibération fixant le prix de vente des sept lots sera prise au prochain conseil municipal.

## **10 Délibération adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité proposé par le SIEDA**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité proposé par le SIEDA.

## **11 Questions diverses**

1. Astreinte des Platanes : Aurélien Ripepi propose la mise à jour du planning.

Le prochain conseil municipal est fixé au **Vendredi 26 juin 2020 à 20h30**.